



Compte rendu audio conférence du 29/04/2020

Etaient présents côtés direction, Nathalie MORIN, Eric BETOUIGT, Patrick HANSER, Pascal LASSARE, Anne LEFEBVRE, Christine BERTRAND, Colette VIGNAL

Côté syndicat : Lysiane LOUIS (FO), David FERREIRA et Stéphane BAILLIN (Solidaires), Jacques TIBERI (CDFT), Betina KEMPF (CGC), Annick DZOKANGA (CFTC), Christian AFFRAIX (CGT).

La réunion débute par un point journalier des effectifs présents.

Au 28 avril 627 agents étaient actifs soit 39,5 % des effectifs répartis en :

- 332 agents en présentiel (20,91%)
- 295 % agents en télétravail actifs (18,58%)

32 suspicions de COVID ont été recensés sur le département.

a) Sanitaire et hygiène.

Un point « ménage » est effectué, la CGT ayant fait remonter des remarques sur la prestation renforcée depuis l'embauche d'une seconde personne à Boissy, spécifiquement dédiée à cette prestation. Pascal LASSARE confirme l'embauche de cette seconde personne et précise que la prestation renforcée a été effectuée. Il explique que les horaires de son intervention débutant en début d'après midi, sa présence n'aurait pas été remarquée. Il précise que désormais, la personne se présentera directement au Chef de Service.

Une seconde remarque également présentée par la CGT, portait sur la qualité des produits utilisée. La seule présence de la mention « haute teneur en alcool » n'étant pas une garantie sur les propriétés virucides du produit utilisé. Pascal LASSARE répond que cette mention est au contraire un gage des qualités virucides du produit.

Aucune autre observation n'ayant été formulée, la direction remarque que ce sujet est stabilisé que quotidiennement un point est fait en liaison avec les chefs de service. La direction est particulièrement attentive à ce sujet.

Concernant les masques, la direction a procédé à une seconde distribution selon le principe défini en accord avec toutes les OS, distribution aux collègues utilisant les transports en commun. L'intégralité de la livraison a été effectuée par les agents de la logistique selon un mode sécurisé : les masques sont livrés sous carton déposé à l'entrée du service destinataire et faisant l'objet d'un accusé réception pour valider la livraison.

b) Point campagne IR

Un point campagne IR est effectué par Patrick HANSER.

Deux éléments marquent ce début de campagne, l'absence des foules des années précédentes (sic) et le faible nombre de déclaration papier reçu par les services. Ce dernier point s'explique par la faiblesse du pourcentage des déclarations papiers remises à la poste (3%). 77 % seront remises dans le courant de la semaine prochaine.

Les chiffres annoncés concernant la déclaration en ligne au cours du dernier CODIR (comité de direction) étaient faux et surestimés (problème de comptage sur impot.gouv.fr) qui représentaient une augmentation de 200 %. Les chiffres réels sont de 70735 déclarations. En données volumétriques, ça représente environ l'équivalent d'un SIP comme celui de Créteil.

Plus anecdotiques, 3 500 télédéclarations ont été effectuées par smartphone.

Le fait marquant de cette semaine est l'augmentation significative des contacts dématérialisés et notamment :

- e-contact : 6 823 ;
- balfus : 4 483
- messagerie traditionnelle : 1 060.

L'année précédente 50 000 contacts dématérialisés ont été comptabilisés. E-contacts et Balfus constituent les canaux privilégiés de contacts des usagers en ce début de campagne.

On compte également 1 722 appels téléphoniques la semaine dernière représentatifs de 50 % de décrochés. Statistiquement parlant ce n'est pas extraordinaire. On rencontre une vraie difficulté de paramétrage. Cette dernière est la conséquence de boucles créées dans le cadre des indicateurs MARIANNE avec des bascules de postes au bout de 3 sonneries qui sont encore actives sur certains standards. Par ailleurs sur d'autres, l'heure d'hiver est toujours active, les téléphones sonnant sur la pause méridienne et sur les heures de fermeture de fin d'après-midi. Il est délicat en cette période de confinement de reparamétrer ces standards.

Concernant l'accueil sur rendez-vous téléphonique, ils restent marginaux.

Le travail de back-office et concernant notamment la saisie des 2042 papiers, compte tenu de la faiblesse des remises des déclarations, le volume est faible. Il y a eu un retour important de 1236TH (ndr : demande de renseignement taxe d'habitation). Il y a une très forte demande concernant les identifiants sur le portail fiscal. Cette augmentation s'explique d'une part par l'entrée dans la boucle des primo-déclarants et d'autre part, par le contexte spécifique COVID.

Un zoom est fait sur les renforts contrôle fiscal et huissiers. Une cinquantaine de personnes sont désormais actives pour la campagne. Les acteurs du CF sont fortement mobilisés. Il est clair que c'est leur priorité à l'exception de tout autre, le contrôle fiscal étant en ce moment en sommeil.

Le point est fait avec les chefs de services également fortement mobilisés. 1158 e-contacts ont été traités par les renforts au cours de cette semaine représentatifs de 20 % du flux. C'est une semaine de rodage, les résultats sont donc intéressants. La situation sont néanmoins hétérogènes selon les SIP et nécessitent quelques « calages ».

Certains renforts ont fait remarquer que certaines questions étaient traitées sur impots.gouv.fr alors que les services restent attachés à la documentation papier et notamment la brochure pratique. L'apport de la documentation dématérialisée doit être intégrée comme un support au même titre que ceux traditionnellement utilisés. Des renforts supplémentaires comme ceux évoqués au cours de l'audio précédente (équipe de recouvrement forcé) mais également des équipiers de renfort du foncier seront mobilisés. Des « pas à pas » sont rédigés qui permettront à ces renforts supplémentaires de prendre en charge des transactions simples sous ILIAD (exemple déclaration PNR → Pré Identifiés Non Rectifiés). Les agents enquêteurs participent également à la campagne, le recouvrement forcé étant pour l'instant suspendu.

Une question est évoquée portant sur l'utilisation des ordinateurs personnels des agents mobilisés pour la réponse en ligne dont il avait été question au cours de l'audio précédente. Ca commencera à se mettre en place à partir de vendredi et notamment pour les collègues, qui en ASA ne pouvaient intervenir faute d'ordinateurs portables paramétrés.

Les téléphones portables qui devaient être livrés au cours de cette semaine ne sont toujours pas parvenus à la direction. Il sera en toute état de cause nécessaire de faire un travail de paramétrage pour les agents attributaires. Toutes les commandes sont passées mais également tributaires des délais de livraison. 21 ordinateurs portables supplémentaires devraient également être livrés permettant ainsi d'augmenter la capacité de télétravail.

La CGT interroge la direction sur la possibilité qui serait faite de réserver un de ces portables au SIE de Champigny dans la continuité de notre intervention lors de l'audio précédente. Dans l'immédiat ce n'est pas prévu mais la demande est étudiée pour la prochaine commande.

Le sujet étant épuisé les OS sont invités à poser des questions diverses.

c) Congés-ARTT

Les questions posés sur les congés ont été remontés par la direction à la centrale. La CGT rappelle que les questions posées par écrit étaient les suivantes :

Les télétravailleurs sont-ils concernés par le retrait des jours ARTT/congé ?

Est-il prévu d'être un peu « souple » pour les gens en autorisation d'absence qui ne demandent pas mieux que de télétravailler mais qui ne peuvent pas à cause de l'incurie de l'administration, du manque de matériel... ?

Elles ne trouvent toujours pas de réponse à ce jour, la directrice nous répondant, dans un bel exercice de « langue de bois » que « nous n'avions jamais été aussi près de les recevoir ». Dans la continuité des propos du 1^{er} ministre portant notamment sur les congés la possibilité de les prendre, est posée la question du report éventuel des congés bonifiés accordés pour la période estivale. C'est une question que nous allons faire remonter en centrale. Elle revient néanmoins sur cette remarque dans la continuité d'une remarque de SOLIDAIRES portant sur la prime. La directrice précise notamment que la priorité de la DG actuellement est orientée vers le redémarrage de l'économie et que la prime n'est sans doute pas sa priorité du moment. Par ailleurs, elle remarque que certains font aujourd'hui « 80 heures par semaine » et qu'il faut donc savoir relativiser et voir où sont les priorités.

d) PCA

La CGT interpelle la direction sur la nécessité quelque soit les services de préciser le PCA. Ses contours sont flous, peu précis et laissent toutes possibilités d'interprétation. La direction répond que le PCA est un document boussole définissant les missions prioritaires. Il n'es pas question pour la direction de mobiliser de la ressource pour définir plus précisément le PCA.

e) Mutation

A priori, concernant les mutations nationales celles-ci devrait intervenir fin mai, début juin avec pour la première fois sur la départementalisation, avec leur déclinaison au niveau local. Il est demandé par SOLIDAIRES la possibilité d'anticiper les fiches de vœux au niveau local. C'est quelques chose d'impossible à mettre en œuvre, sachant que les résultats des mutations locales sont la conséquences des mutations nationales. Par ailleurs, les mutations internes étant prioritaires par rapport à celles venant de l'extérieur, faire déposer des fiches de vœux par anticipation conduiraient à accorder des vœux pouvant être remis en cause par les mouvement nationaux et locaux des internes.

f) Climatisation

Le sujet est ré-abordé par FO à l'appui de la question précédemment posé par la CGT. La réponse est identique à celle de l'audio précédente. La direction fait procéder à l'entretien régulier de ces dernières vérifiera auprès des entreprises prestataires s'il est nécessaire de fournir une prestation complémentaire.

g) Titularisation des cadres C

La CGT interroge la direction sur la titularisation des agents administratifs se référant à la titularisation préalable des agents techniques.

Aucune visibilité actuellement sur le sujet .

h) Déconfinement et CHS-CT

La CGT avait posé des questions précises sur le déconfinement et notamment :

Le premier ministre a annoncé le le plan qui a fait l'objet d'un débat au parlement. Parmi ses annonces figurent notamment la définition d'une cartographie des départements « rouges » et « verts » qui vont définir des restrictions plus ou moins strictes selon l'état sanitaires de la région/du département à cet instant. Des indicateurs nous seront soumis dès le 7 mai, ces derniers définissant pour les régions/département les modalités réelles du déconfinement en étroite collaboration entre les responsables des collectivités territoriale et les préfets. Il a également été question de travail en horaire décalés pour éviter notamment les phénomènes de masse dans les transports en commun, de la généralisation de l'utilisation des masques qui deviennent un complément des gestes-barrières. Ces décisions semblent indiquer une déclinaison du déconfinement à géométrie variable. Pouvez à ce stade nous donner des indications ?

Parmi les mesures figurent également celles relatives aux écoles primaires et maternelles qui pourront rouvrir à compter du 11 mai, sur la base du volontariat, les collèges à partir du 18 mai (6e et 5e en premier). Une décision sur la réouverture des lycées sera prise fin mai. Les crèches rouvriront le 11 mai mais en accueillant des petits groupes de dix enfants. Dans cette configuration, et notamment pour le primaire, ce volontariat peut être double : d'une part sujet aux décisions des collectivités territoriales et d'autre part celles des parents. Quelle sera la politique préconisée par le département pour tenir compte de cette variété de situation renforcée par l'existence de 47 communes sur le département du 94 ?

Une remarque est faite par SOLIDAIRES concernant les transports en commun

La directrice répond qu'elle attend encore des précisions en provenance de la DG pour apporter des réponses plus précises sur tout ces sujets. Elle en tout état de cause dans l'incapacité d'apporter des réponses stables et complètes. Elle propose la date du 6 mai. Il est remarqué que les premières « simulations cartographiques » auront lieu le 7 mai et que le 6 mai est sans doute un peu prématuré pour un CHS-CT. La date a été également choisie en fonction des impératifs de calendrier du médecin de prévention et de l'ISST (Inspecteur de Santé Sécurité au Travail) Elle répond que le contexte nécessite de savoir s'adapter et que le dialogue social tel qu'il se déroule actuellement s'inscrit sans doute dans la durée. Concernant le déconfinement, elle esquisse néanmoins des pistes relatives au cas spécifiques de la région parisienne et de la difficulté notamment du transport. Il est certain que compte tenu des propos du 1^{er} ministre, de la cartographie et de la stratégie nationale qui en découle, il va falloir réorganiser les horaires des services. Les plages horaires devraient ainsi être plus larges, permettant de répondre aux demandes gouvernementales eu égard notamment à la stratégie définie pour l'éducation nationale et les transports en commun. Une certitude : il n'y aura pas de réouverture des accueils du public le 11 mai. La stratégie du déconfinement nécessite de connaître les « équipes mobilisables », de faire évoluer le PCA en conséquence, de connaître l'état des services lors de la reprise. SOLIDAIRES intervient pour remarquer que la position du DG sur la réouverture et l'accueil du

public avait pu « choquer » les agents. La directrice répond qu'il n'y a rien de choquant en soi et que la situation sera examinée au cas par cas. Les départements ne sont pas logés à la même enseigne et ce qui est vrai dans une direction de province ne l'est pas pour la région parisienne. Ce dont on est à peu près certains c'est que les agents qui sont actuellement en télétravail, le resteront jusqu'à l'été.

La CTFC demande s'il est possible de « déverrouiller » les plages horaires pour le télétravail (!?)

La direction répond que l'on est déjà extrêmement souple sur les plages horaires et que les agents se connectent quand ça leur est possible.

La date du 6 mai, 14h30 est retenue pour la tenue du CHS-CT

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 11h56.